

Interview de la ministre Victoire DOGBE sur le Fonds National de la Finance Inclusive
« L'OBJECTIF D'INCLUSION FINANCIERE EST PLUS QUE JAMAIS ATTEIGNABLE » P.4



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 230 du 05 Août 2016
 Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Quand un Ministre s'approprié mal une Réforme P.2
AYASSOR ET L'OTR, DEUX DESTINS DIFFERENTS

Panama Papers/Wacemgate
L'OPPOSITION TOGOLAISE ELLE AUSSI TREMPEE ...LES SŒURS BRIGITTE ET ISABELLE AMEGANVI ET D'AUTRES ENCORE FLIRTEMENT AVEC LES INDIENS P.2



Faure Gnassingbé à Abuja
LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE TOGO ET LE NIGÉRIA AU MENU DES DISCUSSIONS P.2

New single
KAPORAL WISDOM ADRESSE UNE « LETTRE A MA GENERATION » P.7

Passation de Service au Ministère de l'Economie et des Finances
LE MINISTRE SANI YAYA S'ENGAGE A TRAVAILLER A LA SATISFACTION DE LA DEMANDE SOCIALE SANS CESSE CROISSANTE P.6



Opération d'Etablissement des Cartes Nationales d'identité au profit des Acteurs du Secteur Informel

LA DOSI DOTE LES COMMERÇANTS ET COMMERÇANTES D'UN IMPORTANT OUTIL DE DEVELOPPEMENT P.3

Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres DES EXPERTS DE LA BANQUE MONDIALE EVALUENT LE PGICT



Depuis le 26 juillet, une délégation des experts de la Banque Mondiale séjourne au Togo. Jusqu'aujourd'hui, cette délégation conduite par Dr Hounkpe Koffi a pour mission d'évaluer l'état d'avancement du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), d'échanger avec les autorités togolaises et de visiter certaines réalisations sur le terrain. L'évaluation du PGICT porte sur plusieurs aspects notamment, la gestion des ressources naturelles, la passation de marchés, le suivi-évaluation, la gestion financière, la gestion des mesures de sauvegarde environnementales et sociales. Les experts chargés de cette mission sont venus de Washington, de la sous-région et du bureau local au Togo.

A entendre le représentant de la représentante de la Banque Mondiale au Togo, cette mission s'inscrit dans le cadre des missions régulières que son institution fait chaque 6 mois pour passer en revue les différentes étapes de la mise en œuvre du PGICT. A l'entendre, la mission profitera de l'occasion pour entamer les discussions sur la préparation du nouveau projet FEM6 dans les domaines de la désertification, de la dégradation des terres et de la diversité biologique.

El Hadj Sama Boundjouw, président du comité de Pilotage du PGICT et représentant du ministre de l'environnement a pour sa part émis le vœu que les réflexions qui seront faites au cours de cette mission soient plus approfondies afin que le PGICT soit le point de départ d'une meilleure appropriation des projets environnementaux avec des impacts à mesurer à moyen et à long terme. « Nous sommes disposés tout comme les missions antérieures, à mettre en œuvre toutes les recommandations et suggestions en lien avec l'amélioration de la performance en matière de capitalisation et de stratégie de durabilité dans la mise en œuvre de cet important projet. », a-t-il rassuré.

Il faut rappeler que le PGICT est un projet du gouvernement togolais financé par la Banque Mondiale et d'autres partenaires. A un an de sa fin, il a permis au Togo de faire des actions de grande envergure avec un impact réel au niveau national et local. Nous reviendrons sur ces actions dans notre prochaine parution.

Londou KAWANA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récupéré N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

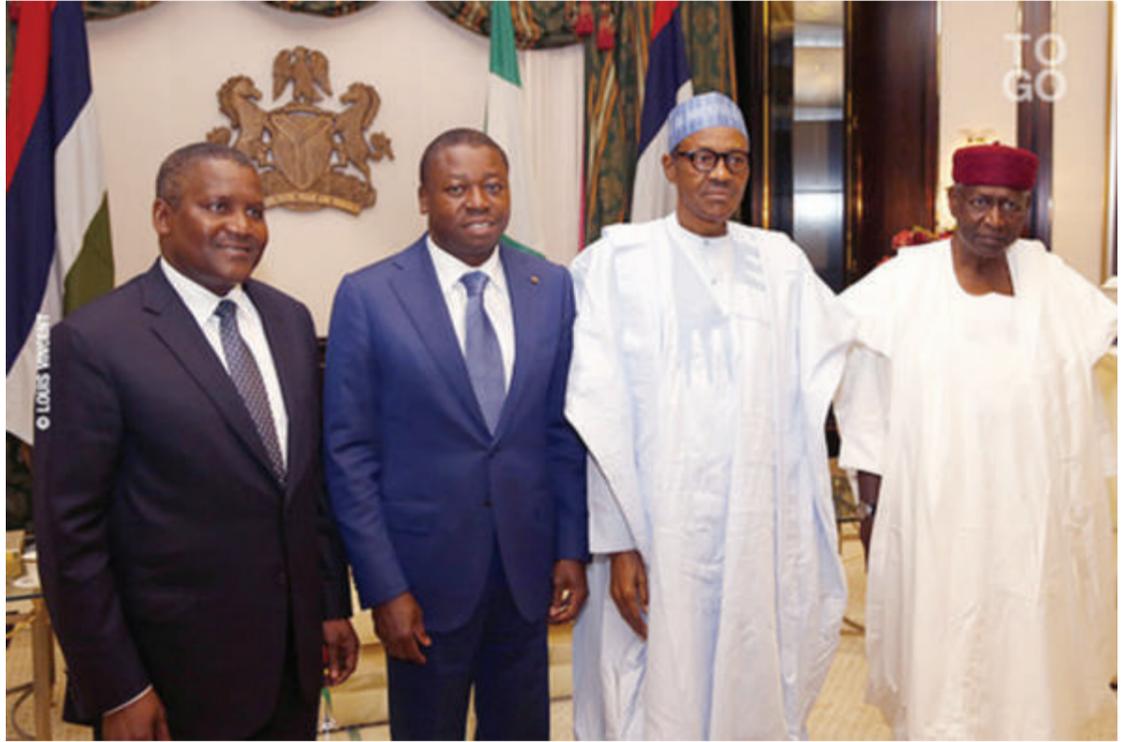
4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Faure Gnassingbé à Abuja

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LE TOGO ET LE NIGÉRIA AU MENU DES DISCUSSIONS



Le président de la République Togolaise Faure Gnassingbé a effectué une visite sur Abuja mardi dernier. Sur la terre nigériane, il a rencontré son homologue Muhammadu Buhari avec qui il a eu des échanges sur le renforcement des relations entre le Togo et le Nigéria.

Au cours de sa visite, Faure Gnassingbé s'est rendu à Lagos, la capitale économique du Nigéria où il a visité, l'une des cimenteries du groupe Dangote. A entendre le Chef de l'Etat Togolais, Dangoté est un modèle de réussite que les africains devaient

suivre. « Cette usine est le symbole de la réussite d'un homme et d'une vision, c'est très encourageant pour le développement économique de notre continent », s'est-il exclamé. Il faut d'ailleurs souligné que le ciment de ce puissant homme d'affaire nigérien est déjà en vente sur le territoire togolais.

Agé de 59 ans, Aliko Dangote dispose d'une fortune personnelle estimée par la revue Forbes à 16,7 milliards de dollars. Son groupe est actif dans le sucre, la farine et surtout le ciment. Il projette actuellement mettre en place une méga-raffinerie de pétrole dans

un nouveau complexe industriel à Lekki, en périphérie de Lagos. Il prévoit aussi mettre en place une unité de fabrication d'engrais très dans le cadre d'un accord en cours de négociation avec l'Office Chérifien des Phosphates (OCP).

Actuellement, l'homme veut faire des affaires au Togo. Il s'intéresse particulièrement à la transformation des matières premières en produits fini avant leur exportation en Afrique et à l'international.

La Rédaction

Panama Papers/Wacemgate

L'OPPOSITION TOGOLAISE ELLE AUSSI TREMPEE ... LES SŒURS BRIGITTE ET ISABELLE AMEGANVI ET D'AUTRES ENCORE FLIRTENT AVEC LES INDIENS



Les « Panama Papers », qui ont révélé à travers le monde qu'outre des milliers d'anonymes, de nombreux hommes d'Etat, grands noms du sport et autres célébrité ont monté des sociétés offshore pour dissimuler leurs actifs, ont également atteint notre pays le Togo avec ce qu'il convient désormais d'appeler le « Wacemgate ». Il ressort en effet, selon l'ONG Global Financial Integrity (GFI), le Togo est également affecté par l'évasion fiscale en Afrique. Deux hommes d'affaire indiens Prasad Motaparti Siva Rama Vara et Manubhai Jethabhai Patel, principaux patrons de Wacem, Fortia Cement, Diamond Cement, Ameexfield Togo Steel, Togo Rail, ces hommes d'affaires qui sont également dans les pays comme le Ghana, le Niger, le Mali, Madagascar, le RD Congo, la Guinée, ... auraient par le biais du cabinet d'avocats panaméen Monssack Fonseca, transféré illicitement leurs fortunes à l'étranger dans les paradis fiscaux pour mieux les soustraire des taxes et autres impositions. Très vite une certaine presse a cru devoir associer directement les actionnaires de l'une des sociétés, en l'occurrence WACEM,

à cette évasion fiscale conduite de mains de maître par les deux hommes d'affaire indiens et leur collaborateur togolais Mawuley Clément AHIALEY, Directeur Général de Togo Rail, Président du Conseil d'administration de Diamond Cement Togo, DG de Wacem Congo, Directeur Administratif et chargé de relations extérieures de Wacem, Directeur de Mae Clay, 2e Vice-président d'Orabank, membre de la Commission de crédit à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Véritable homme de confiance des indiens Prasad et Patel, Ahiale, comme vous pouvez bien le constater est un pion capital dans l'organigramme des différentes multinationales dirigées par les deux hommes d'affaire. Mais ce que l'on ignore c'est qu'il est l'ex-mari de Mme Akouvi Brigitte AMEGANVI, la Présidente depuis 2014 de Synergie Togo, Présidente de Ease Consulting et surtout la sœur de Me Isabelle AMEGANVI, Vice-Présidente de l'Alliance Nationale pour le Changement ANC. On est parlé pas assez, mais Brigitte AMEGANVI est également actionnaire de WACEM. Et

ce qu'on ne dit pas du tout c'est que Me Isabelle AMEGANVI, elle-même est totalement trempée dans ce scandale financier qui n'a pas fini de révéler toutes ces facettes. La Vice-Présidente de l'ANC, député à l'Assemblée nationale du Togo est aussi et surtout l'avocat de la société Ameexfield Togo Steel (ATS) l'une des entreprises appartenant aux indiens. D'autres noms de l'opposition comme l'ex-député Henri GBONE apparaissent dans cette liste des membres de l'opposition qui va s'allonger dans les prochaines semaines. Ceux qui ont vite fait de n'indexer que des personnalités du pouvoir, principalement des actionnaires, ont eu tort. Des acteurs proche de l'opposition et de la société civile elle-même proche de cette opposition sont mêlés à divers niveaux de ce scandale pour lequel, Aimé GOGUE, le Président du parti ADDI, demande l'ouverture d'une enquête parlementaire pour mieux situer les responsabilités et prendre éventuellement des sanctions.

Germain POULI

MIEUX COMPRENDRE LE LEXIQUE DE L'OFFSHORE

Actionnaire

Propriétaire déclaré d'une société offshore. Certains actionnaires possèdent réellement le capital de ces sociétés, d'autres ne sont que des prête-noms.

Société offshore

Littéralement, « offshore » signifie « extraterritorial ». Une société offshore est enregistrée dans un pays non pour y exercer une activité, mais pour disposer d'une boîte à lettres – souvent pour profiter des avantages fiscaux ou réglementaires du paradis fiscal choisi.

Société coquille

Société déjà créée qui ne détient pas ou peu d'actifs (comme une coquille vide) et qui n'exerce pas d'activité économique réelle. Elle peut servir à détenir discrètement des comptes en banque, des participations ou des investissements.

Société écran

Société fictive créée dans le but d'opacifier les transactions financières d'autres sociétés.

Action au porteur

A la différence de l'action nominative, l'action au porteur est anonyme et permet aux propriétaires réels des sociétés offshore de dissimuler leur identité. Ce type de titre, qui organise une opacité totale sur l'actionariat, est en train de disparaître. Le Panama est l'un des derniers pays à en proposer.

Action nominative

L'action nominative est l'inverse de l'action au porteur : l'identité des personnes physiques ou morales qui détiennent ce genre d'action est révélée. Les entreprises des pays transparents émettent ce type de titres.

Administrateur

Personne qui dirige une société, qui peut être indifféremment directeur ou membre du conseil d'administration. Dans les sociétés offshore, cela n'implique pas de gérer une activité, mais d'assumer la responsabilité légale et de signer les documents de la société.

Agent de domiciliation de sociétés offshore

C'est l'une des activités principales du cabinet d'avocats Mossack Fonseca : l'enregistrement de sociétés dans des paradis fiscaux pour le compte de ses clients, un métier qui implique une solide connaissance du droit. En appui, la firme propose d'autres services : la location de prête-noms, des services bancaires...

Ayant-droit ou bénéficiaire économique

Personne qui tire les véritables bénéfices d'une société, même si elle n'apparaît pas officiellement comme actionnaire ou administrateur.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler des fonds de provenance illicite (trafic de drogue, vente d'armes, fraude fiscale...) pour les réinvestir dans des activités légales et donc les recycler. Les sociétés offshore sont parfois utilisées pour blanchir de l'argent.

Certificat d'actions

Document certifiant qu'une personne est actionnaire d'une société ou qu'elle détient un nombre d'actions donné. Si le certificat est émis au porteur, et non pas à une personne ou à une entité nommément désignée, il s'agit d'un certificat d'action au porteur.

« Compliance »

Ensemble des procédures de vérification de conformité qu'un cabinet comme Mossack Fonseca a l'obligation de mener auprès de ses clients. Il vérifie notamment que ceux-ci n'ont pas d'antécédents judiciaires, qu'ils ne figurent pas sur une liste de sanctions internationales ou ne sont pas des personnalités politiquement exposées (présentant un risque).

Echange automatique de données

Cette procédure sera mise en place à compter de 2017 ou 2018. Elle consiste, pour les États, à s'échanger, de façon systématique, les informations bancaires sur les contribuables (comptes bancaires ouverts à l'étranger, parts de société etc.). Les pays du G20 ont appelé à la généralisation de l'échange automatique, perçu comme le meilleur outil pour lutter contre la fraude fiscale. Les paradis fiscaux sont invités à mettre en place ce standard pour sortir des listes noires des pays non coopératifs.

Évasion/optimisation fiscale

Utilisation de moyens légaux pour baisser le montant de son imposition, voire y échapper. Elle suppose une bonne connaissance des lois et de ses failles.

Exilé fiscal

Se dit d'une personne qui, pour échapper à un impôt qu'elle considère trop important, déménage dans un pays à la fiscalité plus légère.

Fondation

Entité légale qui agit comme une société offshore, mais garantit plus d'opacité. Les fondations ne sont soumises à aucune forme d'imposition au Panama. Les noms des bénéficiaires ne sont pas divulgués. Les fondations n'ont pas à produire de rapports financiers.

Fraude fiscale

Utilisation de moyens illégaux pour baisser le montant de son imposition, voire y échapper. Le fait de déplacer des capitaux dans des juridictions étrangères sans en avvertir le fisc constitue une forme de fraude fiscale.

Holding

Généralement, société dont la seule activité est de prendre des participations dans d'autres sociétés. Nombreux sont ceux qui créent des holdings au Luxembourg pour gérer leurs affaires, car l'imposition y est très faible.

Intermédiaire financier

Personne ou institution qui fait le lien entre le bénéficiaire réel d'une société offshore ou un compte et l'agent de domiciliation, comme Mossack Fonseca, qui l'ouvre effectivement. Cet intermédiaire peut être un avocat fiscaliste, un gestionnaire de fonds ou une banque.

Paradis fiscal

Pays ou territoire où certains impôts sont très bas, voire inexistant, et qui cultive une certaine opacité sur les titulaires des comptes et des sociétés. Leur définition varie selon l'époque et l'organisation qui établit la liste des paradis fiscaux.

Port franc/zone franche

Zone où l'on peut entreposer des biens sans qu'ils soient soumis aux taxes douanières. De nombreuses œuvres d'art sont par exemple stockées dans le port franc de Genève.

Prête-nom(s)

Personne qui agit au nom d'une autre comme actionnaire ou administrateur d'une société. L'utilisation de prête-noms permet de dissimuler l'identité du bénéficiaire réel.

Procurator

Autorisation donnée à une personne, physique ou morale, de représenter une société offshore. La procurator confère des droits, dont la gestion sans restriction de la société, la signature de contrats, l'achat de produits financiers ou encore la possibilité d'emprunter ou de prêter de l'argent. Chaque autorisation spécifie quels pouvoirs sont donnés à la personne qui agit au nom de la société.

Trust/fiducie/fiduciaire

Une fiduciaire (du latin fiducia, « confiance ») est la personne physique ou la société qui détient temporairement de l'argent ou des biens pour le compte d'un tiers (le fiduciaire). A charge pour la fiduciaire de gérer les fonds ou les mandats qui lui ont été transférés. Le trust, ou fiducie, est le contrat qui lie ces deux parties. Quant aux sociétés fiduciaires, ce sont des structures spécialisées dans ces opérations.

Source : Le Monde

Opération d'Etablissement des Cartes Nationales d'identité au profit des Acteurs du Secteur Informel LA DOSI DOTE LES COMMERÇANTS ET COMMERÇANTES D'UN IMPORTANT OUTIL DE DEVELOPPEMENT



Depuis le mois de mars 2015 a débuté à Lomé et au profit des commerçantes des marchés de Lomé une opération de facilitation d'établissement des Cartes d'Identités Nationales. Cette opération initiée par la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel en collaboration avec la Direction Générale de la Documentation Nationale a connu sa seconde phase en juillet dernier à Kara et se poursuit actuellement dans la Région Centrale après l'étape de la Région des Savanes la semaine dernière. « Après la tournée que j'ai effectuée dans tous les marchés de Lomé en début d'année 2015, plusieurs besoins ont été exprimés par nos vaillantes mamans et ces nombreux travailleurs qui sont dans l'informel. Nous avons donc pris en compte ses différentes doléances dans nos stratégies d'organisation et de structuration des acteurs du secteur informel en vue de les rendre plus productifs et de les conduire progressivement vers la formalisation. La première pièce de l'existence d'une personne étant l'Acte de Naissance, nous avons signé une Convention avec une ONG de la place, Tous Unis Pour le Développement, une structure qui a fait ses preuves dans la sensibilisation et l'accompagnement vers l'établissement des actes de naissance pour qu'elle sensibilise les acteurs du secteur informel en vue de les amener vers les structures étatiques compétentes pour l'établissement de ces actes. Pendant ce temps, nous avons signé une autre convention avec la Direction Générale de la Documentation Nationale pour faciliter l'établissement des Cartes Nationales d'Identité aux commerçantes, membres de la Mutuelle des Commerçants et Artisans du Togo, disposant de leur Acte de naissance. Vous savez, cette pièce est importante dans toute activité aujourd'hui. Les commerçantes et commerçants en ont besoin au quotidien, soit pour traverser les frontières, soit pour ouvrir un compte... » explique Mme Ingrid AWADE, Directeur Général de la DOSI. Pour se faire établir la carte il faut donc disposer d'un acte de naissance et

s'acquitter des frais d'établissement qui s'élève habituellement à 5000 F CFA. Pour éviter les tentatives de fraude, à chaque étape, les autorités préfectorales et locales sont associées à l'opération pour détecter les non nationaux qui seraient détenteurs d'Actes de naissance frauduleux.

La Fausse Polémique de la Banalisation de la Nationalité Togolaise par la DOSI

Mais quant tu n'aimes le lièvre, il faut reconnaître qu'il court vite. Alors que l'opération est unanimement saluée partout où, elle est déjà passée, par des bénéficiaires, qui pour la première fois de leur vie détiennent cet outil de développement, ce sésame qui sécurise et ouvre les portes, un journal togolais a cru bon s'attaquer à la démarche. Mais quand on lit ce papier truffé de contradictions, on comprend tout simplement que c'est le simple fait que cette facilitation de l'établissement des Cartes Nationales d'Identité, est conduite par le DG de la DOSI qui suscite cette réaction solitaire et inopportune pour le développement du pays. Ce journal a qualifié de « banalisation de la nationalité togolaise » la démarche qui a conduit à délivrer à des personnes dans le besoin et sans distinction d'origine ethnique, d'appartenance politique, une pièce indispensable à leurs activités de tous les jours. Très peu informé, le journal a cru que cette opération a débuté à Kara et a vite conclu qu'on établissait des cartes pour les électeurs d'UNIR. Mieux revenant sur la présidentielle de 2015 et les conclusions de la mission de l'OIF qui a consolidé le fichier électoral, le journal reconnaît que l'amer constat a été que plus de 75% des togolais inscrits sur les listes électorales, ne l'ont pas été sur présentation d'une pièce d'identité nationale, mais seulement sur la base des témoignages. Ces togolais ont voté comme togolais alors qu'il n'avait pas la

nationalité. La plus grande confusion dans cette sortie médiatique hasardeuse a été l'amalgame entre la nationalité et le certificat de nationalité. Contrairement à ce que dit le confrère, la nationalité s'acquiert par la naissance et dans certains cas par le mariage et la naturalisation. Le certificat de nationalité n'est que la reconnaissance de cette nationalité qui n'est acquise principalement que par la naissance. Pour vous démontrer cette contradiction, nous citons ce passage de l'article du journal qui se référant aux Article 1 et 2 de l'Ordonnance No 78-34 du 7 septembre 1978 portant Code de la Nationalité togolaise qui stipule : « Est togolais l'enfant né au Togo d'un père et d'une mère nés au Togo, qui a sa résidence habituelle sur le territoire de la République togolaise et jouit de la possession d'Etat de togolais. La possession d'état au sens de l'alinéa qui précède, consiste notamment dans le fait pour l'intéressé : de s'être constamment et publiquement comporté comme un Togolais, d'avoir été constamment et publiquement traité comme tel par la population et les autorités togolaises. Le ministre de la justice peut, par décision motivée, s'opposer à l'attribution de la nationalité, s'il est établi que cet enfant n'a pas la possession d'état de Togolais. » C'est bien la naissance qui donne droit à la nationalité en priorité. Et si le confrère craint toujours pour « ses militants de l'opposition » qui ne sont pas pris en compte, il ferait mieux de se déplacer sur les lieux pour constater de visu que c'est un travail sérieux qui se fait sans distinction entre les togolais et togolaises bénéficiant de cette opération qui couvre tout le territoire national. La DOSI qui est bien dans sa mission d'organisation et de structuration du secteur informel et cette opération est saluée par tous. Elle ne délivre ni les Actes de naissance, ni les Cartes Nationales d'Identité, elle en facilite la délivrance en collaborant avec les services de l'Etat qui ont compétence à le faire.

Germain POULI



Interview de la ministre Victoire DOGBE sur le Fonds National de la Finance Inclusive « L'OBJECTIF D'INCLUSION FINANCIERE EST PLUS QUE JAMAIS ATTEIGNABLE »

Un peu plus de deux ans après le lancement du Fonds National de la Finance Inclusive, Madame le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes fait un point des activités. Dans cette interview, elle est revenue sur les raisons qui ont motivé la création du FNFI. Elle a également parlé de l'impact que les produits l'APSEF, AJSEF et AGRISEF ont eu sur la population avant d'évoquer les perspectives d'avenir.

Pourquoi le Gouvernement a créé le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) ?

Le FNFI est la réponse du Gouvernement, sur les instructions du Chef de l'Etat, à l'exclusion financière qui touche une partie importante de la population togolaise et notamment les plus pauvres. Comme vous le savez, moins de 30% de la population togolaise avait accès aux services financiers de base. Il s'agissait donc pour les pouvoirs publics de faire tomber la barrière invisible qui empêche certains de nos compatriotes d'accéder aux crédits pour lancer ou relancer leurs activités génératrices de revenus.

Pour cela, le Gouvernement a mis en place ce fonds qui met des lignes de crédits à taux réduits à disposition des institutions de microfinance afin de leur permettre de les prêter aux plus pauvres. Grâce à ce partenariat technique et la mise en place de produits dédiés à chaque catégorie, l'objectif d'inclusion financière est plus que jamais atteignable. Ce qui est sûr, c'est que tous les instruments techniques sont en place.

Au-delà des chiffres de la BCEAO qui montrent une nette amélioration de l'accès aux services financiers dans notre pays, nous nous référons aux nombreux témoignages et histoires de réussites en matière d'autonomisation économique pour dire que nous sommes en train de gagner, ensemble avec les populations et les institutions de microfinance, la bataille de l'amélioration des conditions de vie.

Quel est l'impact du FNFI sur le développement à la base et sur la réduction de la pauvreté ? Nous comptabilisons un peu plus de deux ans d'exécution seulement mais nous pouvons d'ores et déjà illustrer l'impact du FNFI par quelques exemples simples :

Le produit phare du FNFI : APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers (Produit de 30.000 F pour le premier cycle, 40.000 F pour le second et 50.000 F pour les deux derniers cycles) a apporté une vraie évolution socio-économique dans la vie d'un demi-million de togolais dont 90% sont des femmes. Ces femmes exercent des activités génératrices de



revenus à une petite échelle mais qui leur permettent d'avoir le minimum vital et de prendre en charge les soins de santé primaire, l'alimentation et les frais scolaires de leurs enfants. Les fédérations préfectorales de développement à la base ont joué un rôle très déterminant dans la promotion de ce produit, et je tiens à les en remercier.

Le Produit AGRISEF, Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (Produit de 100.000 FCFA par cycle) a, en un peu plus d'un an de mise en œuvre, permis à plus de 132.000 agriculteurs (50 % femmes et 50 % hommes) d'acquérir des intrants agricoles, engrais, semences, de la main d'œuvre pour améliorer la pratique de l'agriculture et ainsi améliorer leur productivité et production. Les paysans sont très demandeurs de ce produit et il faut saluer la bonne synergie entre le Ministère du Développement à la Base, le Ministère de l'Agriculture et tous les services techniques d'appui pour la bonne mise en place de ce produit sur le terrain par les Institutions de Microfinance.

Quand on sait que 70 % de togolais vivent en milieu rural, il est évident que le produit AGRISEF va être une puissante locomotive pour amoindrir la pauvreté dans nos villages et cantons, et donc à l'échelle nationale.

Le Produit AJSEF, Accès des Jeunes aux Services Financiers, Produit pouvant aller jusqu'à 300.000 FCFA est un crédit spécialement conçu pour les jeunes, qui, malgré quelques difficultés de démarrage, est aujourd'hui une réussite. Nous avons travaillé avec les Chambres de Métiers des différentes régions, les associations de jeunes, les différents prestataires de services techniques et financiers pour concevoir et mettre en œuvre un produit qui répond aux attentes des jeunes.

A ce jour, AJSEF a permis de toucher plus de 12 000 jeunes sur l'ensemble du territoire et le nombre de bénéficiaires va continuer d'augmenter.

Ainsi avec ces trois produits, le FNFI compte près de 700 000 bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire. Ceci en trente (30) mois d'exécution !

Nous avons réussi l'enjeu de l'opérationnalisation et maintenant nous devons gagner le pari de la pérennisation des effets dans la vie des populations. Comme vous le savez, l'inclusion financière et sociale est le socle de la cohésion sociale, gage d'une société harmonieuse et tournée vers le développement. Il faut ici saluer le rôle important joué par la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers du FNFI (FEBESEF) pour sa contribution dans l'identification des groupes bénéficiaires des services financiers, dans le suivi des crédits, et dans les remboursements.

Egalement, je voudrai féliciter les bénéficiaires, nos parents, frères et sœurs pour leur fiabilité dans le remboursement. Ainsi, plus de 90% des crédits accordés par les partenaires du FNFI sont remboursés. Si je prends la région des Savanes, par exemple, (qui concentre les zones d'extrême pauvreté) les taux de remboursement avoisinent les 100%.

Enfin, d'un point de vue territorial, les actions du FNFI ont permis à ce jour de toucher au moins 85 % des villages et une stratégie est actuellement en cours d'élaboration pour que 100 % des villages du Togo soient touchés.

Quelles sont les perspectives en vue de l'amélioration des performances obtenues et le renforcement du développement à la base ?

Le Togo a pris un leadership important dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Notre objectif en tant que Gouvernement est de ne laisser personne sur le côté dans notre quête pour le développement et pour cela le FNFI a vocation à être encore plus performant et plus inclusif.

Ainsi, en plus des produits traditionnels du FNFI (APSEF, AGRISEF et AJSEF), d'autres produits sont en cours de développement, notamment le produit "refinancement pour les Institutions de Microfinance" et un autre produit créé avec l'appui de la BAD. Ce dernier vise les femmes portefaix, les femmes

handicapées, les femmes veuves, les femmes vivant avec le VIH et les femmes soignées de fistules obstétricales.

Mais la grande innovation, c'est le lancement fin avril dernier de l'assurance du FNFI. Le Chef de l'Etat a souhaité que nos bénéficiaires qui peuvent être victimes d'accidents de la vie soient protégés contre ceux-ci et ainsi ne pas être doublement pénalisés. L'assurance FNFI comporte trois volets : santé ; incendie ; décès et représente un nouveau challenge auquel nous porterons une attention particulière au cours des prochains mois.

Le FNFI va mettre davantage l'accent sur la qualité de ses opérations. C'est dans ce cadre qu'il sera organisé avant la fin de l'année en cours une revue à mi-parcours pour revisiter le schéma directeur du FNFI et pour discuter des mécanismes à mettre en place afin d'améliorer la qualité de nos services. Nous comptons aussi renforcer la communication autour des remboursements et mettre l'accent sur les localités jusqu'ici non encore touchées par le FNFI.

Face au volume sans cesse croissant des opérations et aux besoins et attentes des populations ciblées, en partenariat avec le ministère en charge des finances, nous mettrons l'accent sur la mobilisation des ressources. J'aimerais saisir l'occasion pour saluer le rôle particulièrement important des Partenaires Techniques et Financiers qui ont adhéré spontanément à la démarche FNFI. Que ce soit la BOAD, le PNUD, l'UNCDF, la BAD, la BCEAO, tous ces partenaires par des conseils, des contributions techniques, des appuis financiers, accompagnent l'Etat dans son objectif de réduction de la pauvreté. A ce jour, à titre d'exemple, les financements accordés par la BOAD au FNFI sont de l'ordre de 10 milliards de FCFA. Des discussions sont très avancées avec la Banque Islamique de Développement, le Fonds Koweïtien et d'autres partenaires pour une mobilisation accrue des ressources.

Source : FNFI

Quand un Ministre s'approprié mal une Réforme AYASSOR ET L'OTR, DEUX DESTINS DIFFERENTS

Le Togo a eu le malheur ou la chance, selon, d'avoir un président de la République qui se fait trop discret. Evitant la médiatisation à outrance, les éloges et le One Man Show, Faure GNASSINGBE qui veut laisser parler ses œuvres à sa place, s'est retrouvé finalement relégué au second plan par certains de ses ministres qui s'approprient ses réalisations comme s'ils avaient été élus par le peuple et qu'ils étaient à leur poste par leur propre pouvoir. Les exemples sont légion où, on a vu des ministres et autres personnalités haut placées confié à leurs proches qu'ils étaient le socle du pouvoir du président. Parfois définis comme des ministres « gros format », des « intouchables », des « indéboulinables » et des « tout puissants », ils ont souvent joui et abusé de la confiance qui leur était faite par le Président de la République en les nommant aux poste de responsabilité qu'ils occupent. Très tôt ils deviennent orgueilleux, arrogants et suffisants, outrepassant allégrement leurs prérogatives pour tomber dans la vanité, s'égarant ainsi bien loin de l'humilité qui caractérise leur bienfaiteur et protecteur qu'ils prétendent désormais protéger. L'orgueil précédant la chute, malgré leurs qualités au départ, ces proches collaborateurs finissent dans l'infidélité politique, les malversations et autres fautes professionnelles



lourdes. Bref ils tombent en disgrâce et se voient retirer la confiance du Chef. Le dernier exemple en date est celui du ministre d'Etat Adjé Otèth Ayassor, qui vient d'être viré du Gouvernement. Il était l'argentier de l'Etat, une sorte de Vice-Premier Ministre qui ne rendait compte qu'au Chef de l'Etat à qui finalement il ne rendait plus compte. Décrit comme un homme rigoureux, il s'est vu confié l'une des plus importantes réformes économiques et financières du pays : la fusion, pour plus d'efficacité de la Douane et des Impôts, les deux principales régies financières du Togo.

L'OTR et la malheureuse empreinte d'Ayassor

Cette réforme a fait beaucoup de bruit, causé des dégâts pour enfin aboutir à l'Office Togolais des Recettes (OTR). La réforme s'i elle est porteuse d'espoir, a néanmoins laissé un arrière goût très amer à divers niveaux. La reconversion professionnelle des anciens employés des Douanes et des Impôts laissés sur le carreau, le recrutement des nouveaux agents de l'OTR, le mécanisme de fonctionnement de l'Office et les rapports avec le contribuable, ont

connu beaucoup de difficultés du fait de la main mise du ministre sortant sur tout le processus de conduite de la réforme. Faisant peu de place au dialogue et à l'adhésion des partenaires et contribuable, il a failli laisser son empreinte sur l'OTR au point où aujourd'hui, des voix s'élèvent et notamment dans la presse togolaise pour s'interroger sur le sort de l'OTR après le limogeage inattendu du ministre qui était aux manettes.

Ayassor n'a pas un mandat électif On décrit l'OTR comme une création du ministre Ayassor qui devrait peut-

être disparaître avec son « concepteur ». Ici encore l'éternel amalgame entre les pouvoirs de celui qui nomme et délègue et ceux de celui qui exécute et rend compte. Ayassor n'a pas initié et créé l'OTR, il n'en a pas la capacité. En tant que Ministre de l'Economie et des Finances, il lui appartenait de conduire cette réforme dont les textes fondateurs ont été votés à l'Assemblée nationale suite à un projet soumis par le Gouvernement. Il s'agit donc d'une réforme de l'Etat togolais conduite par un Président élu qui définit les grands axes de sa politique qu'il fait exécuter par une équipe gouvernementale. Ayassor n'a aucun mandat électif, ne représente d'aucun peuple ou aucune portion du peuple pour agir en son nom.

L'OTR survivra à Ayassor

L'OTR n'est donc pas une émanation d'Ayassor, même s'il faut reconnaître toute l'influence qu'il a eue dans la mise œuvre de cette structure qui existe déjà dans certains pays. Si les objectifs sont partiellement atteints et militent dans le sens de la poursuite de cette réforme destinée à engranger plus de recettes pour satisfaire les innombrables besoins des togolais, u possible recadrage de l'OTR post Ayassor, pourrait s'imposer pour le rendre plus efficace.

Patrick NIMA

Grande semaine de la Diaspora DES ACTIONS TOUS AZIMUTS MARQUENT LA 3E EDITION



Démarré le 25 juillet 2016, la 3e édition de la Grande Semaine de la Diaspora, la plateforme d'échanges d'expériences, de rencontre d'opportunité d'affaires, d'investissement et de transfert de technologie est rentrée dans l'histoire hier. Pendant une semaine, les togolais résidant à l'étrangers ont mené plusieurs actions sur le sol togolais en collaboration avec les citoyens résidents au Pays.

Les activités marquant cette grande manifestation ont été ouvertes officiellement par une parade de la bonne santé qui a débuté au niveau du Bas-fond du collège Saint-Joseph pour chuter sur le terrain Forever. Cette marche a mobilisé plusieurs acteurs notamment les togolais de la diaspora venus de plusieurs pays dont l'Allemagne, la France, Londres, le Gabon, le Burkina Faso, le Canada, des Etats Unis d'Amérique, des artistes de la chanson togolaise, des représentations des associations locales et des professionnels des media.

Une fois sur le point de chute, le Dr Kouvahey a prodigué d'utiles conseils à la population sur le diabète et l'hypertension, deux maladies qui sévissent actuellement. Il y a également eu sur le terrain Forever le contrôle de la masse corporelle et la sensibilisation sur le don de sang sans oublier « Diaspo de cœur », la vente à des prix dérisoires de différents objets. Organisé par Togolese Fondation, la grande semaine de la diaspora vise à

renforcer les liens entre la diaspora et les togolais résidants au pays. L'objectif est de mettre ensemble tous les fils du pays qui pourront travailler ensemble pour la réalisation des projets qui contribuent au développement du Pays. Pour Dr Aubin Acohin Thon, président de Togolese Foundation, la santé est un facteur important pour le développement du pays. Raison pour laquelle la semaine a démarré avec des actions dans le domaine de la santé. Dans la soirée de lundi, la délégation de la diaspora s'est rendue à Tsevié où elle a fait des dons alimentaires à la prison civile et au Centre hospitalier de la localité. Que ce soit à la prison ou à l'hôpital, les bénéficiaires n'ont pas manqué d'exprimer leurs gratitude aux donateurs.

La journée de mardi et celle de mercredi ont été dédiées aux grandes inventions togolaises. C'est l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) qui a abrité ces deux jours d'activités. En deux jours donc, les togolais ont présenté ce qu'ils savaient faire en matière des inventions et de la découverte. Les jeunes ont pour leur part présenté des projets innovants qui pourront bénéficier des financements. Le mercredi, Dr Thon a présenté son ouvrage « Les Secrets de la réussite de la vie ».

Le 4e jour de la célébration a été consacré à la formation. En effet, les jeunes sont confrontés aujourd'hui à un problème de chômage mais il leur

arrive aussi de rater des opportunités qui s'offrent à eux à cause de petites lacunes. Pour leur permettre donc de maximiser leur chances de décrocher un emploi, ils ont été formés sur les techniques de rédaction de Curriculum Vitae d'embauche et à l'utilisation des NTIC en Business : le e-commerce. Dr Thon et certains pédagogues ont aussi animé un mini séminaire sur les premiers soins et les premiers secours. Les togolais de diaspora investissent énormément au Togo mais cette somme envoyée n'est destinée qu'à leur famille et à d'autres besoins qui ne rapportent pas grands choses. Et pourtant, si cet argent est bien canalisé, il peut créer de la richesse pour le pays. Pour mieux réorienter leurs actions, ils ont animé un forum vendredi pour réfléchir sur la création d'un fond d'appui fédéré de la diaspora. Ils ont également pensé à la mise en place d'un mécanisme d'autofinancement viable de petits et moyens projets.

Après d'intenses activités, les organisateurs de la Grande Semaine de la Diaspora ont remis des distinctions et appréciations à plusieurs personnes le samedi. C'était au cours d'une soirée entretenue par un mini-concert. Et c'est toujours dans l'ambiance et un pique-nique que les rideaux se sont refermés sur cette 3e édition à la plage de Lomé. A entendre Dr Aubin Thon, toutes les activités menées sont de nature à rapprocher la diaspora togolaise vers la société. « L'événement en soi est au fait une série d'activités qui permettront à la jeunesse de tourner plus vers le principe de développement participatif », a-t-il expliqué.

Togolese Foundation est l'une des organisations qui a ressenti premièrement la nécessité d'établir un lien entre les togolais de l'étranger et ceux résidant au pays. Aujourd'hui, le gouvernement s'est aussi inscrit dans cette même démarche de mobilisation de la diaspora pour le développement du Pays.

Londou KAWANA

Passation de Service au Ministère de l'Economie et des Finances LE MINISTRE SANI YAYA S'ENGAGE A TRAVAILLER A LA SATISFACTION DE LA DEMANDE SOCIALE SANS CESSE CROISSANTE



Juste au lendemain du remaniement technique du Gouvernement intervenu le 1er août 2016, l'ex ministre d'Etat Adjé Otèth Ayassor et son successeur au département de l'Economie et des Finances, M ; Sani Yaya, se sont soumis au traditionnel cérémonial de passation de service. A cette cérémonie qui a connu la participation du Ministre de la Planification et du Développement, il y avait également les responsables du département, les Directeurs Généraux et Centraux ainsi que les Commissaires de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Trois discours ont essentiellement marqué cette passation de service. D'abord celui du personnel qui n'a pas manqué comme de coutume de remercier le ministre sortant pour ses efforts, en suite celui du ministre sortant lui-même qui a remercié le Chef de l'Etat pour « sa confiance qui ne lui a jamais fait défaut durant les presque dix années qu'il a passées à la tête du ministère. Sa confiance et ses conseils avisés ont permis de surmonter des difficultés et de placer le pays sur la voie de la croissance économique. » précise le ministre qui a ensuite remercié le personnel pur sa fidélité et sa loyauté, avant de lui recommander d'adopter les mêmes attitudes vis-à-vis de son successeur. M. Ayassor a enfin félicité le nouveau Ministre de l'Economie et des Finances tout en lui demandant de consolider les avancées que les réformes ont permis de réaliser, et d'affronter les nouveaux défis qui sont d'ailleurs immenses.

En prenant la parole le ministre Sani Yaya, a d'abord témoigné sa plus haute gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance qu'il lui a renouvelé en le nommant à ce nouveau poste gouvernemental. Il s'est félicité de la sincère collaboration qui a toujours existé entre lui et le ministre sortant. Il a revu sur les résultats encourageants enregistrés par le Togo dans le cadre de la mise en œuvre des politiques économiques et des réformes menées par son prédécesseur sous l'autorité du Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE. Le nouveau ministre de l'Economie et des Finances a pris enfin l'engagement de « poursuivre le travail entamé par son prédécesseur afin de contribuer à satisfaire la demande sociale sans cesse croissante ». Au personnel de son département, le Ministre Sani Yaya a promis son entière écoute et a demandé à son tour une sincère collaboration pour relever les nouveaux défis.

Germain POULI

Exposition des produits togolais au CETEF Togo 2000

FOIRE « MADE IN TOGO » A REFERME SES PORTES



Démarrée depuis le 22 juillet, la foire Made in Togo est rentrée dans l'histoire le 2 août 2016. Selon le Directeur du Centre Togo des Expositions et Foires de Lomé (CETEF TOGO 2000), Johnson Kueku Banka, cette foire a été une réussite. « Nous avons atteint 90% de nos prévisions car nous avons prévu 100 stands au départ. Au niveau de la participation des visiteurs, très timide au départ mais après nous avons atteint les 10.000 visiteurs et plus. La satisfaction est surtout du côté des exposants car c'est pour eux qu'elle a été organisée. Ils ont eu des visites et exposé leur produit donc le premier objectif qui est la découverte est atteint. Il ne reste qu'à poursuivre cette activité pour que la consommation suive », s'est-il

félicité. Il faut aussi noter que cette foire a permis aux exposants de signer des accords avec des sociétés de la place.

A entendre de Directeur du CETEF, les visiteurs attendent les trois derniers jours pour visiter la foire et ce fait doit être corrigé dans de prochaines éditions. L'organisation de la foire va mener la population à participer à la foire tous les jours et non attendre les derniers jours.

La foire Made in Togo est une initiative qui émane du ministère en charge du commerce qui voulait un cadre particulier de promotion des biens et services produits localement afin de les faire connaître et de faciliter ainsi leur consommation. « Cette manifestation vise à promouvoir les

produits locaux afin d'encourager leur consommation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle est dénommée Foire Made in Togo. Elle participe à la mise en valeur des produits d'origine togolaise à partir des intrants et du capital humain national. C'est aussi une vitrine du génie créateur et du talent de cette nouvelle race de jeunes entrepreneurs nationaux », a expliqué le Directeur Général du CETEF, Johnson Kueku-Banka. A entendre la ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki, les produits exposés à cette première édition sont d'une qualité indéniable. « Nous nous réjouissons de la qualité de la présentation des stands riches en produits divers et différents et surtout de l'enthousiasme et de la vivacité des exposants qui constituent le véritable vivier de l'entrepreneuriat togolais de demain », a-t-elle fait savoir.

Après la foire Made in Togo, le CETEF va aussi organiser le Salon International des Cosmétiques et de la Beauté de Lomé (SICOBE-Lomé) du 15 au 19 septembre 2016 avant la 13e Foire Internationale de Lomé qui aura lieu du 18 novembre au 5 décembre 2016.

Londou KAWANA

Coupe des Retrouvilles de Devego Zan GOLD FIELDS CHAMPION, LE PROMOTEUR SATISFAIT DE L'ORGANISATION



Le Terrain de football du CEG Devego était bondé de monde samedi dernier. Et pour cause, Gold Fields d'Adamavo et FC Rangers d'Avepozo croisaient les crampons pour le compte de la finale de la 19e édition du tournoi de Devego Zan, une coupe des retrouvailles. A l'issue de cette finale, c'est Gold Fields qui a su dicter sa loi à l'équipe adverse. Les ambassadeurs d'Adamavo ont réussi à battre FC Rangers sur un score de 3 buts à 1. Le match s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités dont le ministre en charge de la sécurité Yark Damehane, le Président de la Fédération Togolaise de Football Guy Akpovi, les chefs traditionnels, les sélectionneurs adjoints des Eperviers Sébastien Migné et Abalo Dosseh.

Dès l'entame du match, Gold Fields s'est montré plus virulente avec une nette occasion qu'elle ne réussira pas à concrétiser. Elle se fera surprendre par l'équipe adverse qui va marquer premièrement. Suite à une faute dans la surface de réparation de Rangers, Gold Fields va réussir à égaliser sur pénalty avant de renforcer la mise qui

conduira les deux équipes à la pause. Dans la deuxième partie. Les deux équipes auront des occasions qu'elles ne réussiront pas à concrétiser. Mais à quelques minutes de fin de la partie Gold Fields va réussir une très belle combinaison qui lui permettra d'inscrire son 3e but.

La finale a fait alors place à la récompense des équipes et à la distinction des personnalités qui ont contribué à la réussite de cette fête du ballon rond. A entendre le promoteur de ce tournoi, M. Tido Looky, l'objectif était de détecter des talents dans le domaine footballistique et de rassembler du monde autour du ballon rond. Selon lui, le résultat est largement satisfaisant. « Je suis satisfait. Je suis très content. La population a répondu très massivement. C'est ce que nous attendons. Si on peut voir du monde comme ça se rassembler, parler d'une même voix et s'entendre tous les jours comme ça, je pense que le Togo ira de mieux en mieux. », a-t-il fait savoir.

Des tournois organisés sont de bonnes occasions pour les

sélectionneurs de détecter de nouveaux talents pour étoffer l'effectif des éperviers. Sébastien Migné, le sélectionneur assistant de Claude Le Roy qui a assisté à la finale de Devego n'a pas manqué de détecter certaines têtes et précisément le meilleur joueur et meilleur buteur du tournoi, Hunlede Abel, de Gold Fields. « J'ai apprécié certains joueurs ce soir. Le buteur de l'équipe de Gold Fields est intéressant à suivre. Tous les jours on essaie d'aller sur tous les terrains pour repérer quelques nouveaux talents et aussi de nouveaux talents que l'on pourra retrouver dans nos équipes de moins de 17 ans et moins de 20 ans. », a-t-il avancé. Pour ce technicien, l'état des terrains de football est à revoir au Togo. « Malheureusement les joueurs ne sont pas aidés par l'état des terrains. C'est le souci majeur depuis mon arrivée ici au Togo. Ce n'est pas facile de déployer un bon football sur ces terrains. », a dit Sébastien Migné.

Il faut rappeler que la coupe des retrouvailles de Devego zan a démarré le 15 mai avec 16 équipes.

Londou KAWANA

L'OTM DIRIGE PAR UN NOUVEAU BUREAU



L'Observatoire Togolais des Médias (OTM), le tribunal des pairs, a procédé à l'élection des nouveaux membres du bureau. C'est désormais Aimé Ekpé qui dirige l'Observatoire. Il a été élu à l'assemblée générale de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) en remplacement Augustin Sizing qui est arrivé en fin de son mandat. Il sera aidé dans sa tâche par d'autres représentants des organisations de presse qui font partir du nouveau bureau élu au siège de l'institution.

« L'OTM est une synergie des organisations de presse et le tribunal des pairs. Donc notre devoir est d'amener la presse dans sa plénitude à être davantage plus responsable. La presse doit jouer sa partition, celle de la rigueur, de la transparence, de la responsabilité, de l'honnêteté, de l'équilibre, de l'équité dans le traitement de l'information afin que nous puissions aller vers le professionnalisme », a confié Aimé Ekpé à l'issue de l'élection. Il a donc rassuré travailler avec les membres du bureau pour permettre à l'OTM de remplir pleinement sa mission.

La Rédaction

Composition du nouveau bureau

Président : Aimé Ekpé (UJIT)

Vice-Président : Rigobert Bassadou (SYNLICO)

Secrétaire Général : Boukari Moussou (Togo Presse)

Trésorier : Germain Pouli (CONAPP)

Rapporteur : Abass Issaka (Le Magnan Libéré)

Conseillers : Jacques Akoué (Radio Lumière Aného), Line Ayivor (SAINJOP), Olivier Tchakpala (OSC)

FTF/Saison sportive 2016-2017 DES DISPOSITIONS PRISES POUR UNE BONNE ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE D1 ET D2

La date retenue par la Fédération Togolaise de Football (FTF) pour le démarrage du championnat de football de première division est le 11 septembre prochain. Celle de la deuxième division est prévue pour le 28 septembre. Selon le chronogramme adopté par la FTF le 10 juin 2016, la saison 2016-2017 a été ouverte depuis le 15 juillet dernier. Plusieurs dispositions sont en train d'être prises pour un bon déroulement des championnats.

La première de ces dispositions concerne la délivrance des licences aux joueurs. La FTF veut mettre en place un système sécurisé d'établissement des licences aux joueurs. Un système qui sera conforme aux normes de la FIFA. La licence sera délivrée sur la base des pièces d'identité régulièrement établies (Carte Nationale d'Identité) et sera informatisée. Ceci pour éviter le vagabondage des joueurs dans les différents clubs. En effet, il y a de ces joueurs qui changent de noms, d'âge et de club saison après saison. Avant l'informatisation des nouvelles licences, le comité exécutif de la FTF exige que : « tous les joueurs ayant pris une licence de la saison 2013-2014, demeurent sociétaires de leur club respectif, si aucun transfert n'est intervenu en faveur d'un autre club ou si les joueurs n'ont pas été libérés, ceci dans le respect de la réglementation en la matière ».

Avant le démarrage du championnat, tous les clubs auront à remplir une fiche d'engagement qui sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le virement de la subvention allouée conjointement par la FTF et l'Etat togolais.

Pour cette première saison de la liste Nouvel Elan, « les clubs sont tenus de recruter un entraîneur titulaire de l'une des licences d'entraîneur de la CAF (C, B ou A) ou titulaire de tout autre diplôme étranger valide ou reconnu comme tel par la FTF ».

Chaque club de D1 et D2 doit nommer un attaché de presse qui sera le lien entre son club et la direction de la communication de la FTF. Cette disposition permettra une couverture médiatique efficace et efficiente de chaque match du championnat. Les hommes de médias auront un interlocuteur en cas de besoin.

Des visites d'inspections des installations susceptibles d'accueillir les matches du championnat conformément aux règlements généraux ont commencé depuis la semaine dernière. Ceci pour homologuer ou si possible réhabiliter certaines infrastructures sportives qui sont devenues presque impraticables à travers le pays.

La liste des Commissaires de match et des Inspecteurs d'arbitres sera mise à jour et une formation à leur endroit est prévue avant le démarrage des championnats.

Au vue de tout ceci, une saison sportive footballistique 2016-2017 réussie attend le public sportif togolais si toutes ces dispositions sont respectées après deux ans de disette.

Hugues A-B

Entretien avec M. Gaëtan Fianho Tsognon, Promoteur de Agroove Fashion

« NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR OFFRIR UNE TRÈS BONNE FÊTE DE LA MODE AU PUBLIC »

La 2e édition du défilé de mode Agroove Fashion aura lieu le 13 août 2016 à l'hôtel Blewou situé dans la zone du lycée Agoè Est. En prélude à la tenue de cette grande célébration, nous avons approché le promoteur de l'événement qui nous a rassuré du bon déroulement des préparatifs. Nous vous livrons l'intégralité de l'entretien que nous avons eu avec lui.



Bonjour M. Vous êtes le promoteur du défilé de mode Agroove Fashion qui est déjà à sa 2e édition cette année. Comment se passe l'organisation de ce grand événement ?

Merci pour l'opportunité que vous m'offrez. Je dirai que l'organisation de la 2e édition de Agroove Fashion se déroule très bien. Tout le staff est mobilisé et nous mettons tout en œuvre pour offrir une très bonne fête de la mode au public qui fera le déplacement de l'hôtel Blewou le 13 août le prochain.

Parlez-Nous du concept Agroove Fashion

Agroove Fashion est un événement organisé par le groupe Talent Culture en collaboration avec Tendance Agence. Je rappelle que ce groupe est composé de stylistes, de graphistes et des artistes unis pour faire la promotion de la mode et de la culture. Agroove Fashion est donc un événement qui célèbre la mode

togolaise dans une ambiance festive entretenue par les artistes de la chanson. Comme je viens de le souligner notre objectif est d'offrir un cadre qui permettra aux jeunes stylistes de faire découvrir leur savoir-faire au public.

A partir de cette 2e édition, nous projetons mettre en relation les stylistes togolais et ceux des autres pays pour un partage d'expériences. Pour se faire, nous avons invité certains professionnels de la mode des pays frères et amis sur cet événement. Il s'agit des stylistes que j'ai connus lors de mes défilés à l'étranger. Ils seront là pour partager la scène avec nous.

Oui ! Vous venez de parler des stylistes étrangers, pouvons-nous avoir une idée des stylistes qui seront au rendez-vous ?

Agroove Fashion a mobilisé plus de 10 stylistes qui actuellement s'activent pour impacter le publique le 13 août. Il y aura à cette fête des

stylistes togolais comme, Best Beauty Perles, Dream Fashion, Christ Disign, Ladina Fashion, Allegresse Caro Création, Samba disign, Steven Gérard et moi-même. Parlant des stylistes de l'étranger, le Bénin sera fortement représenté par 4 stylistes notamment Navaro style, Jeboto Design, Phil Création et Riche ou Rien. Il y a également Mindas Création du Mali qui sera de la partie.

Vous avez laissé vos empreintes sur des T de défilés en tant que styliste et quel sentiment vous anime aujourd'hui vu que c'est vous qui offrez maintenant un T à d'autres stylistes ?

Je suis fier de piloter ce cet évènement. Aujourd'hui nous sommes des ambassadeurs de la mode togolaise et nous avons la lourde responsabilité de hisser haut le drapeau togolais à travers la mode que nous soyons invités à présenter nos collections à un défilé ou promoteur d'un événement de la mode. Je pourrai affirmer sans risque de me tromper que personne ne peut organiser des événements de mode mieux que nous-mêmes les stylistes.

Une chose est d'organiser un défilé pour faire découvrir au public les créations mais une autre chose est de pouvoir vendre vos tenues. Comment pensez-vous relever ce défi majeur ?

Je tiens d'abord à relever que la mode togolaise évolue. Avant, les togolais s'intéressaient peu aux défilés de mode. Maintenant la mayonnaise a pris et on commence à avoir du monde dans ces genres d'événements. Maintenant nous devons arriver à vendre nos tenues sur place. Mais pour l'instant, le public n'est pas encore préparé à cela mais avec le temps nous avons fois que nous gagnerons le pari de la vente de nos productions.

Propos recueillis par Londou KAWANA

Sortie de « Ma Route », le 1e album de Rabbyde

LA CONSECRATION DE PLUSIEURS ANNEES DE TRAVAIL



Annoncé depuis quelques mois déjà, le premier album « Ma Route » de l'artiste togolais résidant en France Rabbyde a enfin vu le jour le 23 juillet dernier à Lomé. C'était en présence de plusieurs acteurs du monde culturel, des professionnels des médias, des fans, des parents et amis de l'artiste.

Composé de 10 titres de styles différents, riches en mélodie et avec des textes assez profonds, « Ma Route » est un album qui ne manque d'aucun ingrédient. A

entendre Rabbyde, « Ma route » est plus qu'un album mais un élément accompagnateur qui doit nous égayer dans les moments de joie, nous consoler et nous redonner de l'espoir dans les moments de peine. « Mon idée sur cet album est qu'il soit un élément accompagnateurs durant notre pèlerinage ici-bas, quelque chose qu'on pourrait tirer du sac à tout moment et qui pourrait nous reconforter dans les moments difficiles et nous donner de la joie de vivre », a-t-il expliqué.

Après le lancement, Rabbyde se lance déjà dans la campagne de promotion de son album. Cette campagne se fera à Lomé et en France, sa terre d'accueil.

Né un 7 mai, Akumbia Désiré alias Rabbyde a fait ses premiers pas dans la musique déjà à l'âge de 12 ans. D'un simple, choriste dans l'une des chorales de l'Eglise Catholique, il se forme au solfège et se professionnalise ainsi dans le chant chorale avant de s'envoler pour la France où il a dirigé une chorale de Gospel pendant 10 ans dans la région d'Alsace. C'est en 2012 qu'il a véritablement démarré une carrière professionnelle. Aujourd'hui, « Ma Route » est une consécration de l'artiste après plusieurs années de travail.

H. L.

New single

KAPORAL WISDOM ADRESSE UNE « LETTRE A MA GENERATION »



Il est l'un des meilleurs slameurs du Togo. Il est également l'artiste parolier messenger de l'année 2015 aux All Music Awards. Lui c'est Kaporal Wisdom. Toujours fidèle à son style, il vient de sortir un nouveau single après la sortie de son premier album le 27 avril dernier. Face à la dépravation des mœurs et l'inconscience grandissante au sein de la jeunesse, il a senti le besoin d'adresser un message sonore aux jeunes.

« Lettre à Ma génération », son nouveau single sorti officiellement la semaine dernière est un véritable coup de gueule à la jeunesse. Il n'est pas passé par le dos de la cuillère pour exposer à la nouvelle génération ses tares avant de la rappeler à la conscientisation. Il a principalement parlé de l'addiction de la jeunesse aux réseaux sociaux au grands mépris des cours, le style vestimentaire en déphasage avec l'éthique et de nouveaux concepts d'artistes que les jeunes copient bêtement. « Ma génération nous avons l'obligation d'être meilleur que la génération passée, et être un exemple pour la génération à venir », a-t-il conseillé à la jeunesse en fin de sa lettre sonore. Une fois encore, Kaporal Wisdom par son nouveau single confirme sa détermination à utiliser la musique comme un canal sûr pour passer des messages de conscientisation à toutes les couches de la société.

L. K.

AVIS DE DECES

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Les chefs cantons de Tchitchao et de Sanda Kagbanda

Les familles DAO, EGBAMIE, HOZO, BOGNOSSOULOU

Les familles KOULOUN à Sanda, Kara, Atakpamé et à Lomé

Veuve DAO Mèba Noélie, née WAKIYOU et ses enfants à Lomé et à Sokodé

Les familles parentes, alliées et amies,

Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathies et d'affections que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leurs très cher et regretté



DAO Dao Boyodi Benoît

Ancien chef Régional de l'ATOP, ancien chef division des affaires administratives et financières à la Direction des Affaires Communes au ministère de la Communication, Secrétaire Général de la Mairie de Sotouboua à la retraite, rappelé à Dieu le 12 juillet 2016 au CHU-Campus à l'âge de 61 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intentions aux obsèques suivant le programme ci-après.

PROGRAMME DES OBSEQUES

A Lomé

Mercredi 10 Août 2016

18h à 20h00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Agoè-Zongo, à 150m de la route Nationale côté droit dans le prolongement de la 1ère quincaillerie de « Etablissement AMANA et frères »

A Sanda- Kagbanda (Préfecture de Bassar)

Vendredi 12 Août 2016

20h00-à l'aube : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Sanda kagbanda, Maison DAO (Auberge Tabala)

Samedi 13 Août 2016

06h00-07h30 : Exposition du corps au domicile du défunt

09h00 : Messe d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière familial

Dimanche 14 Août 2016

07h00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique Paroisse Notre Dame de la Visitation de Sanda Kagbanda

NB : Les Salutations d'usages seront reçues sur le parvis de l'Eglise après la messe

TALENT - CULTURE & TENDANCE AGENCE

PRÉSENTENT

LE

13 AOÛT 2016

2ÈME
EDITION

RESERVATION:

90 20 70 24 / 96 65 59 10 / 91 44 35 82

90 85 92 65 / 92 95 98 08 / 92 60 33 12



AGROOOWE Fashion

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N°0680/16 du 09 mars 2016 aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1ere Instance de 1ere Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 09 août 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au PVO (Parc des Véhicules d'Occasion) au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de 134 véhicules en dépassement de délai et abandonnés au Port Autonome de Lomé, en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.

Condition de participation à la vente

Les personnes désireuses de participer à la vente, devront impérativement se faire enregistrer et déposer à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au Commissariat des Douanes et Droits Indirects une somme de 100 000 FCFA contre obtention d'une quittance sécurisée.

- Le montant adjugé et majoré de 12% est intégralement versé séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.
- L'adjudicataire qui n'aura pas payé jusqu'à 18 heures (fin de la journée de la vente) le montant de son adjudication, verra son achat annulé et son dépôt préalable, perdu au profit de l'OTR.
- Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Etude de Me Christophe OZOU, Commissaire-priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. Tél : (00228) 90 83 65 22 / 99 47 74 39.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016
Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI